

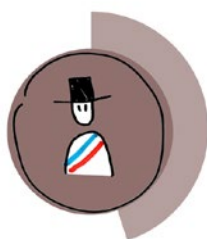
# Sentier métropolitain de Rennes Métropole

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 À BETTON

Initié en 2019 par Rennes Métropole, le projet de sentier métropolitain s'enrichit depuis trois ans des échanges avec les élu(e)s, les usager(e)s, les institutions, les professionnel(le)s et les associations, sur des thèmes aussi variés que la culture, la randonnée, le tourisme, l'art, le patrimoine ou encore l'environnement. Après un changement de mandature et une crise sanitaire, il était nécessaire de rassembler ces différentes parties prenantes pour partager les avancées du projet et poursuivre ensemble la réflexion. Organisé par l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes Métropole, un séminaire a rassemblé près d'une centaine de personnes à Betton le 1<sup>er</sup> juin 2022.

Le présent document fait la synthèse des échanges de la soirée afin de garder en mémoire la richesse des réflexions et de transmettre l'avancement du projet. S'agissant d'une synthèse, il ne constitue pas une restitution exhaustive de toutes les expressions individuelles, mais entend conserver les points clés, les thématiques récurrentes et les principales nuances à capitaliser pour la suite du projet.

## UNE CENTAINE DE PARTICIPANT(E)S D'HORIZONS VARIÉS



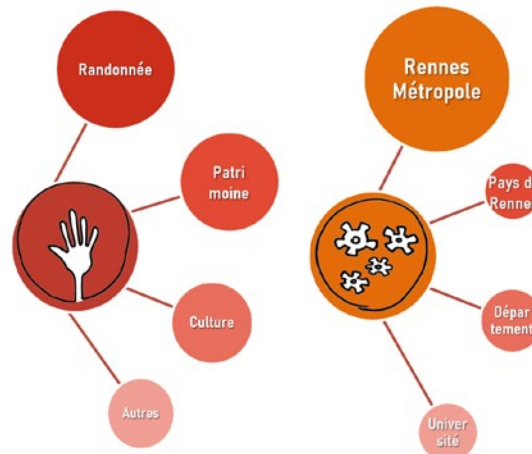
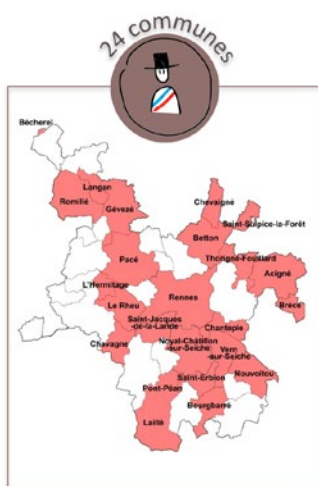
38 élu(e)s



35 associations / professionnels



14 institutions



Le **sentier métropolitain** est un chemin de randonnée urbaine et périurbaine à travers les communes de la métropole de Rennes. Il vise à mettre en valeur les caractéristiques du territoire et le fédérer autour d'un cheminement commun qui s'appréhende autant avec les pieds qu'avec l'imagination.



La plénière du séminaire de Betton, le 1<sup>er</sup> juin 2022.

## LES TEMPS FORTS DU SÉMINAIRE

### Introduction : les principes fondateurs et la forme du sentier métropolitain

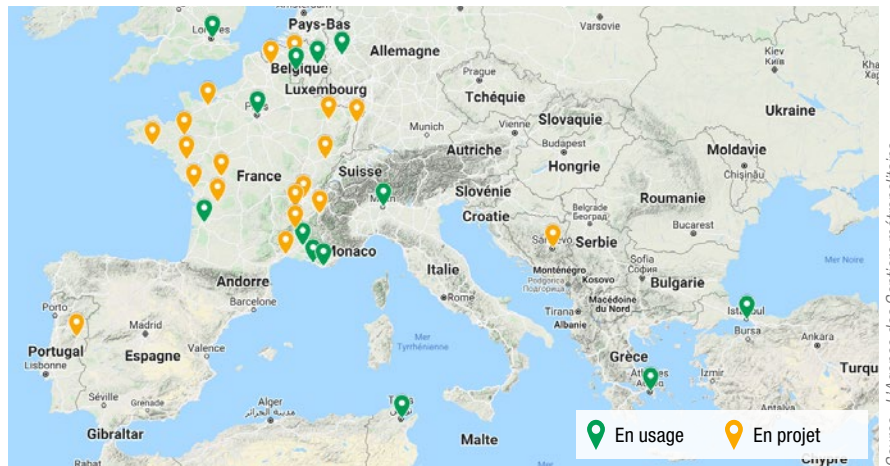
Laurence Besserve, Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement, et Sandrine Vincent, Vice-Présidente déléguée à la Communication et aux relations aux citoyens, ont présenté la genèse du projet, ses avancées et les étapes à venir. Les deux élus de Rennes Métropole ont rappelé les quatre principes fondateurs du sentier métropolitain : **la mise en valeur du territoire, l'incarnation du sentier à travers son tracé, l'expérience de son parcours, et le récit qu'il raconte** à celles et ceux qui le parcourent.

Le sentier métropolitain de Rennes Métropole prend la forme d'un arbre, facilitant ainsi son identification et révélant **une nouvelle lecture du territoire** (cf. carte ci-dessous). Les huit branches de l'arbre suivent le cours des principales voies d'eau et des principaux reliefs, tandis que la Vilaine forme son axe principal. Chaque branche est marquée à ses deux extrémités par une porte d'entrée et un lieu de confluence. Enfin, l'itinéraire s'appuie sur des boucles de randonnées préexistantes afin de s'adapter aux pratiques variées des usager(e)s.

### Intervention : un sentier métropolitain inscrit dans un réseau

L'intervention de Paul-Hervé Lavessière, membre co-fondateur de l'Agence des Sentiers Métropolitains®, a permis de resituer la création du sentier de Rennes Métropole dans l'histoire des sentiers métropolitains. Initié en 2013, le réseau couvre des dizaines de sentiers en France et dans le monde, souvent à l'initiative d'associations et d'habitant(e)s. La vocation de ces chemins de randonnée est de créer de la convivialité dans les espaces périurbains et de faire évoluer les représentations en « **amenant les habitant(e)s là où ils et elles n'ont pas l'habitude de marcher** ».

Leur réalisation ne consiste pas seulement à dessiner le tracé, mais aussi raconter le territoire, faire communauté au sein de la métropole, produire et entretenir le sentier. Paul-Hervé Lavessière a insisté sur la nécessité de **faire vivre un sentier métropolitain dans la durée**. A Marseille, par exemple, un « bureau des guides » anime



13 sentiers métropolitains en usage et une vingtaine en projet adhérents au réseau des sentiers métropolitains.

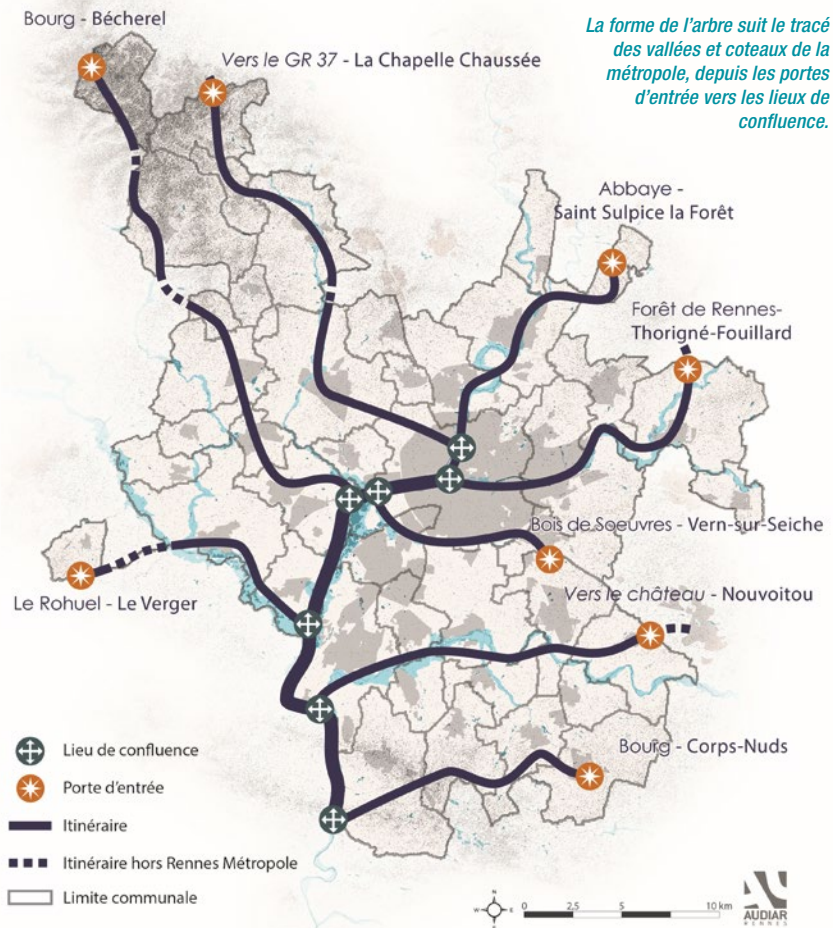
le sentier en s'inscrivant dans le courant des artistes marcheurs, mettant au cœur de leur pratique l'exploration sensible du territoire, ou encore la relation entre espace public et espace privé, entre ville et nature.

### Atelier : la mise en récit du territoire

Les participant(e)s au séminaire ont été invité(e)s à travailler sur la mise en récit du territoire, l'un des principes fondateurs du sen-

tier métropolitain. L'objectif était de mettre en commun les histoires de chacun, et ainsi faire apparaître les singularités de la métropole et les nuances de chaque branche. Réparti(e)s en neuf groupes d'une dizaine de personnes, les participant(e)s ont réfléchi à ce qui les touche personnellement sur leur territoire et ce qui distingue leur « branche » du sentier. Ces réflexions sur le récit ont démontré qu'il était intimement lié au tracé, et vice-versa.

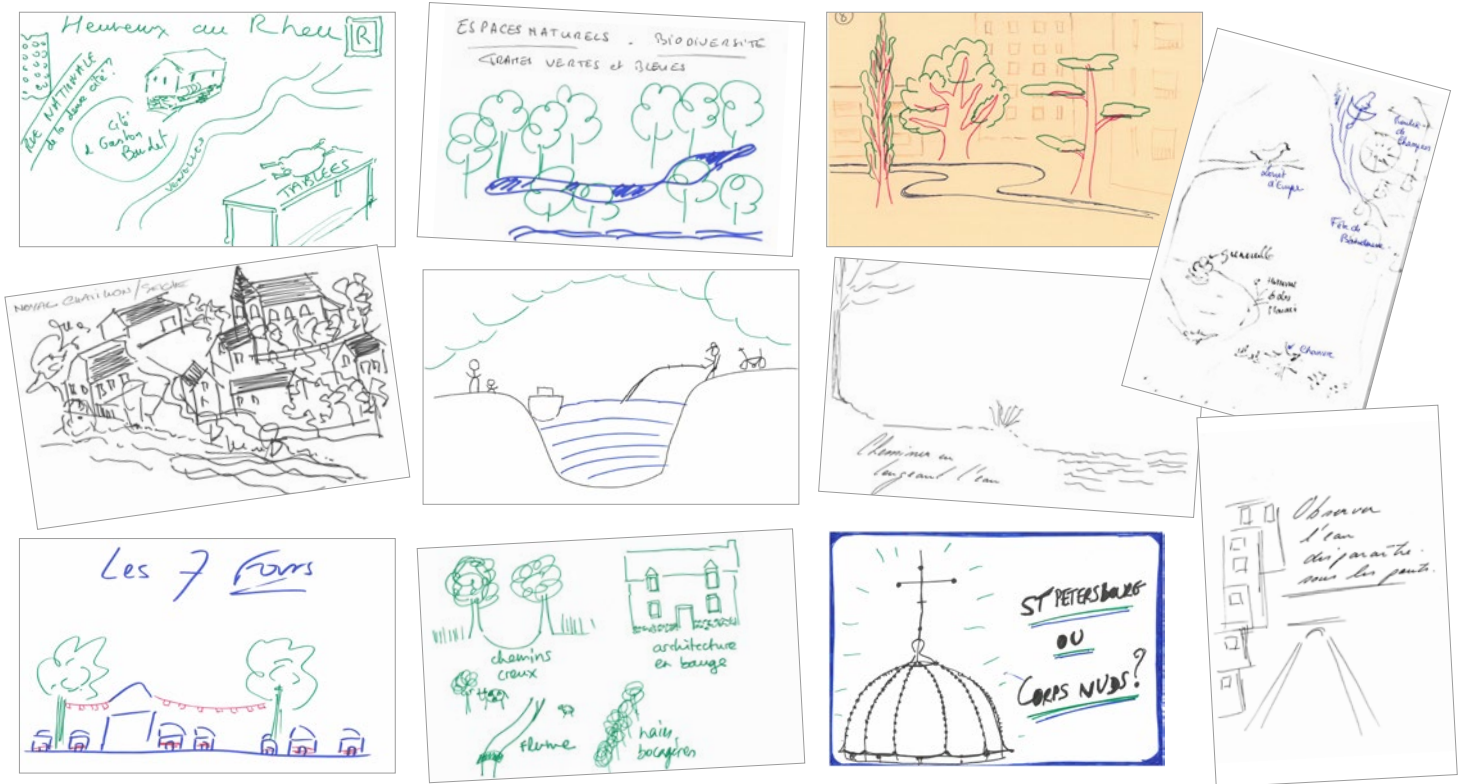
## LA STRUCTURE DU SENTIER MÉTROPOLITAIN





## ATELIER : CE QUI VOUS REND FIER(E) DE VOTRE TERRITOIRE

Les participant(e)s au séminaire ont imaginé une carte postale décrivant leur territoire à un(e) destinataire qui ne le connaîtrait pas. Voici quelques-unes de leurs productions.



## LE RÉCIT : TROIS HISTOIRES MÉTROPOLITAINES

Les réflexions menées en atelier sur les caractéristiques du territoire métropolitain ont permis de dégager de grandes thématiques communes, mais aussi la façon dont elles s'articulent entre elles. Autant d'histoires sur lesquelles le sentier métropolitain pourra se construire. Ainsi, marcher sur le sentier métropolitain, c'est explorer l'empreinte de l'activité humaine sur la nature, vivre au rythme des animations qui émaillent le territoire, et prendre le temps de la découverte.

### Explorer l'empreinte de l'activité humaine sur la nature

Quand l'agriculture marque les paysages par ses haies bocagères, ses troupeaux d'élevage et ses vergers, l'artisanat et l'industrie ont produit de nombreux moulins, des tanneries ou des bâtiments miniers. L'activité humaine se lit dans le **petit patrimoine bâti vernaculaire** (églises, ponts, châteaux, habitat en bauge...), mais aussi dans **les produits locaux**. Les participant(e)s aux ateliers ont pointé le fait que cette activité humaine sur la nature est **tant héritée qu'actuelle**, marquée parfois par la continuité, parfois par la rupture.

« Les lieux identifiés comme emblématiques reflètent notamment l'empreinte de l'homme sur l'eau et la nature : la ferme de Villegast, le pont de Vaugon, la mine de Pont-Péan... »

« De l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt à Via Silva, en passant par les quartiers des années 1960-1970, c'est le contraste entre le patrimoine ancien et le patrimoine plus récent qui fait la richesse du territoire. »

### Vivre au rythme des animations qui émaillent le territoire

Lors des ateliers, de nombreuses références ont été faites à l'animation générée par **les marchés, les guinguettes, les fêtes diverses**, la vie associative... L'animation est aussi celle des **loisirs pratiqués en extérieur**, sur les cours d'eau, dans les forêts. Elle touche aussi à **la culture et à l'art**, représentés notamment par le livre, le street art, les équipements culturels... Plus largement, l'animation a été abordée sous l'angle de sa répartition sur le territoire, posant la question des **relations entre la ville-centre, les villes et les campagnes**. Ce lien se matérialise par des réseaux, des mobilités, la recherche d'équilibre.

« Un dimanche à Betton, c'est se donner rendez-vous pour faire le marché dans un joli site et en musique, puis aller pique-niquer autour du plan d'eau pour déguster la gastronomie locale. »

« Ce n'est pas qu'à Rennes : il n'y a pas un seul week-end sans animation à Chavagne ! »

### L'éveil des sens

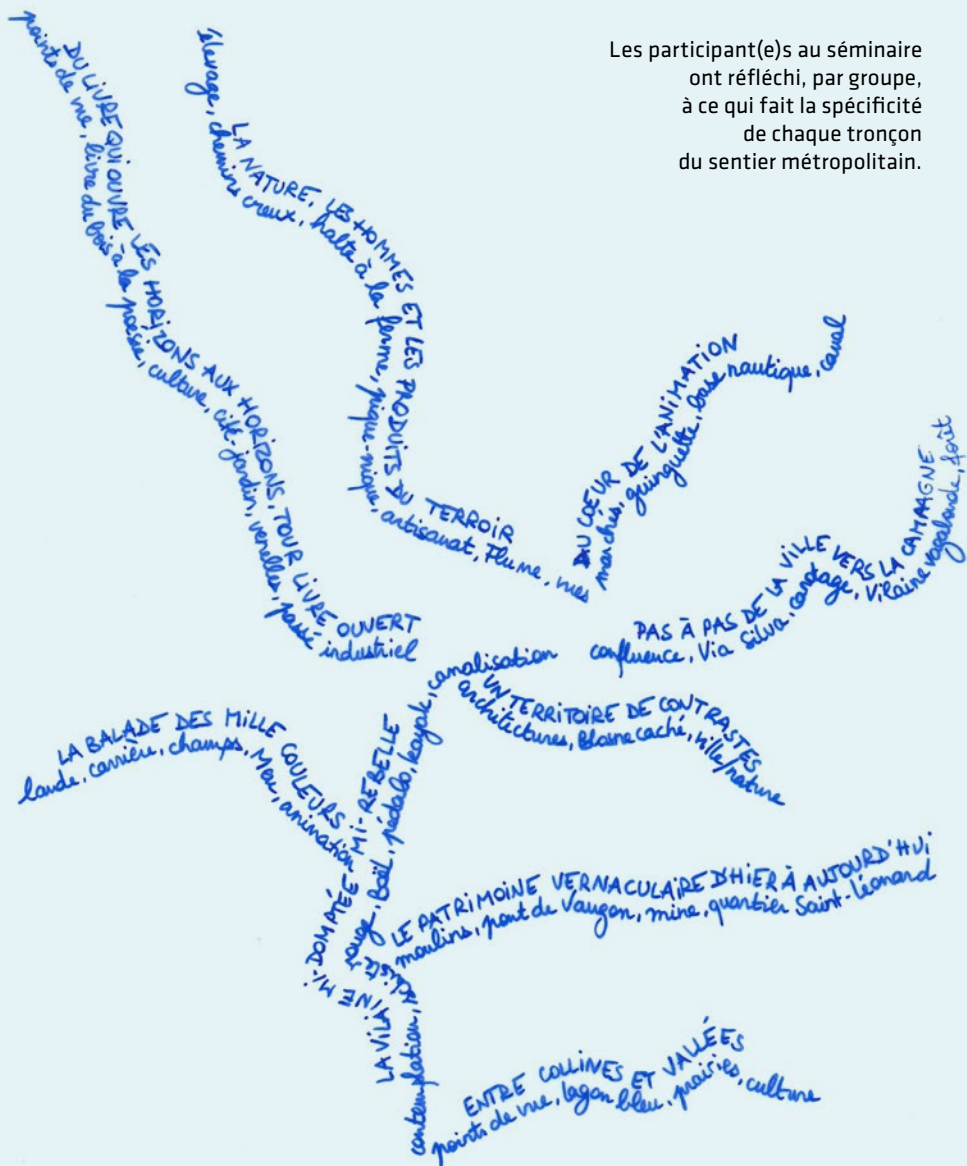
Parcourir le territoire à pied, c'est l'appréhender différemment. Les participant(e)s aux ateliers ont évoqué l'odeur des chemins et des fours à pain, le chant des oiseaux et des grenouilles, le contact de l'eau, les couleurs qui changent au fil des saisons... Cet **éveil des sens** permet de découvrir ou **re-découvrir la biodiversité, les paysages, les activités locales**, de faire un pas de côté, de s'émerveiller. Il ouvre **l'imaginaire**.

« Ralentir... En voiture, on ne voit pas beaucoup de choses. Dès qu'on passe à pied ou à vélo, on voit beaucoup plus de choses, des passages secrets. »

« Parfois, le Bloune est caché, couvert, canalisé. C'est son côté un peu mystérieux. »

## LES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE BRANCHE

Les participant(e)s au séminaire ont réfléchi, par groupe, à ce qui fait la spécificité de chaque tronçon du sentier métropolitain.



Bécherel.



La Touche à Chavagne.

## LA SUITE DU PROJET

### Fin 2022

- Les élu(e)s et les agent(e)s des communes, ainsi que les associations locales, seront convié(e)s aux huit « ateliers de branche » pour travailler sur le tracé précis du sentier métropolitain à l'échelle intercommunale.
- Le comité de pilotage travaillera sur la définition des principes de mise en œuvre (la question du partage des compétences, le financement de la réalisation, le cadre politique et technique du projet...).

### En 2023

- Le projet se structurera autour de la question de l'animation du sentier métropolitain, avec l'appui de Destination Rennes.
- Un nouveau séminaire de restitution permettra de partager les nouvelles avancées.

#### Pour aller plus loin :

Toutes les informations sur le sentier métropolitain sont disponibles sur le site internet [www.audiar.org/storymap/parcoursmetropolitain/index.html](http://www.audiar.org/storymap/parcoursmetropolitain/index.html)

#### Pour être informé :

Vous n'avez pas pu participer à ce séminaire et souhaitez participer au prochain ou être informé des futurs événements liés au sentier métropolitain ?  
Transmettez vos coordonnées à :  
[c.morand@audiar.org](mailto:c.morand@audiar.org)  
[s.quelavoine@audiar.org](mailto:s.quelavoine@audiar.org)



Du Verger à Mordelles.



#### AGENCE D'URBANISME DE RENNES

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2  
T : 02 99 01 86 40  
[www.audiar.org](http://www.audiar.org) - @Audiar\_infos

#### Contact

Camille Morand  
02 99 01 86 50  
[c.morand@audiar.org](mailto:c.morand@audiar.org)

Photos  
Audiar